



BNP PARIBAS
FORTIS

- 1- 15.10.2013 14:00

Article 6.1 vii c. des conditions générales relatives aux services d'investissement

Si le client n'a pas remis les Instruments Financiers ou les fonds à BNP PARIBAS Fortis au plus tard le lendemain du jour de l'exécution d'un ordre, ou si les Instruments Financiers livrés sont irréguliers, la banque peut procéder au rachat des Instruments Financiers vendus et non livrés ou irréguliers, ou à la revente des Instruments Financiers achetés et restés impayés, sans avertissement préalable, et aux frais du client.